

LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

	Page
Sommaire	
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Note complémentaire	8 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16





**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE
INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de
La Base de Plein-Air Air-Eau-Bois Inc.

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme La Base de Plein-Air Air-Eau-Bois Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme La Base de Plein-Air Air-Eau-Bois Inc. au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Gatineau, Qc
Le 31 juillet 2023

LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

(non audité)

Page 4

	2023	2022
Produits		
Revenus d'opérations (annexe A)	961 421 \$	568 711 \$
Subventions (annexe B)	153 903	284 864
Autres revenus (annexe C)	<u>8 205</u>	<u>1 154</u>
	<u>1 123 529</u>	<u>854 729</u>
Charges		
Assurances	38 272	29 121
Cotisations et abonnements	27 247	13 849
Énergie	34 244	33 357
Entretien et réparations	73 492	82 317
Fournitures et approvisionnement	136 992	94 987
Frais de bureau	11 494	7 871
Frais de formation	6 017	8 331
Honoraires professionnels	27 651	14 274
Intérêts et frais bancaires	19 040	27 813
Intérêts sur dettes à long terme	46 711	58 621
Publicité et promotion	34 835	11 778
Salaires et avantages sociaux	699 917	476 365
Taxes foncières	10 589	9 713
Transports	25 889	4 401
Télécommunications	<u>13 751</u>	<u>7 000</u>
	<u>1 206 141</u>	<u>879 798</u>
Insuffisance des produits sur les charges avant amortissement	(82 612)	(25 069)
Amortissement (annexe D)	<u>(96 121)</u>	<u>(71 849)</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(178 733) \$</u>	<u>(96 918) \$</u>



LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

(non audité)

Page 5

	Investis en immo- bilisations	Non Affecté	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	457 039 \$	56 520 \$	513 559 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(97 070)	(81 663)	(178 733)
Affectations internes (note 11)	<u>138 335</u>	<u>(138 335)</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>498 304</u></u> \$	<u><u>(163 478)</u></u> \$	<u><u>334 826</u></u> \$

	Investis en immo- bilisations	Non Affecté	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	354 971 \$	255 506 \$	610 477 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(72 797)	(24 121)	(96 918)
Affectations internes	<u>174 865</u>	<u>(174 865)</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>457 039</u></u> \$	<u><u>56 520</u></u> \$	<u><u>513 559</u></u> \$



LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

(non audité)

Page 6

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	580 821 \$	757 069 \$
Débiteurs (note 3)	28 335	70 435
Frais payés d'avance et dépôts	<u>6 824</u>	<u>4 669</u>
	615 980	832 173
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>1 640 977</u>	<u>1 398 859</u>
	<u>2 256 957</u> \$	<u>2 231 032</u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	61 165 \$	171 608 \$
Produits reportés	461 517	318 915
Subventions reportées	-	19 001
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 6)	<u>47 738</u>	<u>13 027</u>
	570 420	522 551
Dette à long terme (note 6)	756 112	810 398
Subventions reportées (note 10)	<u>595 599</u>	<u>384 524</u>
	<u>1 922 131</u>	<u>1 717 473</u>
Actifs nets		
Investissement en immobilisations	498 304	457 039
Non grevés d'affectations	<u>(163 478)</u>	<u>56 520</u>
	<u>334 826</u>	<u>513 559</u>
	<u>2 256 957</u> \$	<u>2 231 032</u> \$

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur



PIERRE MOUSSEAU, CPA

LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

(non audité)

Page 7

	2023	2022
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(178 733) \$	(96 918) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	130 104	97 818
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(827)	-
Amortissement des apports reportés	(33 983)	(25 969)
Amortissement des frais de financement	949	949
Amortissement de l'escompte	<u>2 140</u>	<u>2 120</u>
	(80 350)	(22 000)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	<u>53 103</u>	<u>570 320</u>
	<u>(27 247)</u>	<u>548 320</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(377 895)	(208 043)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>6 500</u>	<u>-</u>
	<u>(371 395)</u>	<u>(208 043)</u>
Activités de financement		
Emprunts à long terme	-	(2 010)
Remboursement de la dette à long terme	(22 664)	(11 821)
Subventions reportées	<u>245 058</u>	<u>45 000</u>
	<u>222 394</u>	<u>31 169</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(176 248)	371 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>757 069</u>	<u>385 623</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>580 821</u></u> \$	<u><u>757 069</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



1. Statuts et nature des activités

La Base de plein air Air-Eau-Bois Inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son but est d'établir, de maintenir et de gérer des centres de récréation extérieure et d'éducation pour favoriser la participation du public aux loisirs de plein air ainsi qu'à la pratique d'activités en milieu naturel pour la formation et la prestation de services et de programmes de plein air.

Au sens des lois fédérales et provinciales, l'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif et est exempté d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et autres créances.

Un passif financier émis par l'organisme dans des conditions de pleine concurrence qui est indexé sur un indicateur de sa performance financière ou sur la variation de la valeur de ses capitaux propres est réévalué au plus élevé de son coût après amortissement ou de la somme qui serait payable à la date de clôture selon le supplément résultant de l'indexation. Un tel passif contracté entre apparentés est réévalué au plus élevé de son coût ou de la somme qui serait payable à la date de clôture si l'on calculait à cette date le supplément résultant de l'indexation. Le montant de l'ajustement relatif au supplément est comptabilisé aux résultats et présenté comme une composante distincte de la charge d'intérêts.



2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Bâtisse	Amortissement dégressif	5 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	20 %
Matériel roulant	Amortissement dégressif	30 %
Aménagement de sentiers	Amortissement dégressif	33 %
Aménagement de routes	Amortissement dégressif	5 %
Égouts et aqueduc	Amortissement linéaire	5 %
Équipement de plein air	Amortissement dégressif	20 %
Équipement de cuisine	Amortissement dégressif	20 %
Équipement d'hébergement	Amortissement dégressif	20 %
Plate-forme escalade	Amortissement dégressif	20 %
Enseignes	Amortissement dégressif	20 %
Dômes	Amortissement dégressif	20 %

Constatation des apports

L'organisme comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits de classes nature et groupes ainsi que ceux des camps de vacances sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou considérés comme recevables si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé, que son recouvrement est suffisamment assuré et que le service est rendu.

Les produits de location et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus.

Apports reportés (subventions reportées)

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.



LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2023

(non audité)

Page 11

3. Débiteurs

	2023	2022
Clients	792 \$	987 \$
Taxes à la consommation	14 203	-
Subventions	<u>13 340</u>	<u>69 448</u>
	<u>28 335 \$</u>	<u>70 435 \$</u>

4. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	89 971 \$	-	89 971 \$	89 971 \$
Bâtisse	2 253 447	1 114 260	1 139 187	1 040 370
Matériel informatique	40 483	37 901	2 582	3 228
Matériel roulant	138 725	78 943	59 782	20 326
Aménagement de sentiers	77 791	74 650	3 141	3 057
Aménagement de routes	104 312	15 454	88 858	39 785
Égouts et aqueduc	147 064	134 902	12 162	19 515
Équipement de plein air	388 192	314 403	73 789	58 747
Équipement de cuisine	58 100	36 292	21 808	14 288
Équipement d'hébergement	80 293	19 130	61 163	15 882
Plate-forme escalade	27 005	12 345	14 660	13 224
Enseignes	24 217	6 781	17 436	21 795
Dômes	<u>76 953</u>	<u>20 515</u>	<u>56 438</u>	<u>58 671</u>
	<u>3 506 553 \$</u>	<u>1 865 576 \$</u>	<u>1 640 977 \$</u>	<u>1 398 859 \$</u>

5. Crédoiteurs

	2023	2022
Fournisseurs	22 507 \$	87 196 \$
Intérêts	3 575	3 340
Salaires et DAS à payer	29 344	22 736
Frais courus	5 739	13 591
Taxes à la consommation	<u>-</u>	<u>44 745</u>
	<u>61 165 \$</u>	<u>171 608 \$</u>



6. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble, remboursable par versements mensuel de 1 954 \$ incluant les intérêts au taux de 5,86% échéant en mai 2023.	179 580 \$	192 113 \$
Emprunt garanti par hypothèque sur un immeuble portant intérêts au taux de 8,37%. Aucun paiement de capital ne sera exigé avant juillet 2033.	316 202	316 368
Emprunt portant intérêts au taux de 8,0% ; aucun paiement de capital ne sera exigé avant juillet 2023.	51 528	50 000
Emprunt sans intérêts ; remboursable par versements mensuel de 3 831 \$ échéant en décembre 2027	218 383	229 876
Emprunt sans intérêt remboursable en décembre 2023 (*)	38 394	36 254
Frais de financement	<u>(237)</u>	<u>(1 186)</u>
	803 850	823 425
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>47 738</u>	<u>13 027</u>
	<u><u>756 112</u></u> \$	<u><u>810 398</u></u> \$

Les versements en capital à effectuer et les soldes renouvelables au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Exigibles	Renouvelable
2024	47 738 \$	177 422 \$
2025	6 060	-
2026	6 550	-
2027	6 550	-
2028	<u>6 550</u>	<u>-</u>
	<u><u>73 448</u></u> \$	<u><u>177 422</u></u> \$



6. Dette à long terme (suite)

(*) L'organisme a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33% s'il est remboursé en totalité avant cette date. Il portera intérêt au taux de 5% à compter du 1er janvier 2024 et le solde sera exigible au plus tard le 31 décembre 2026. La direction a l'intention de rembourser la totalité du prêt avant le 31 décembre 2023. Le passif financier est présenté à la juste valeur, le rabais d'intérêt étant reporté sur la durée du prêt.

7. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Débiteurs	42 100 \$	106 205 \$
Frais payés d'avance et dépôts	(2 155)	10 485
Créditeurs	(110 443)	135 251
Subventions reportées	(19 001)	19 001
Produits reportés	<u>142 602</u>	<u>299 378</u>
	<u>53 103 \$</u>	<u>570 320 \$</u>

8. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.



8. Instruments financiers (suite)

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

9. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une limite de crédit d'un montant autorisé de 135 000 \$ portant intérêts au taux de 6,7%. Cette marge de crédit est garantie par hypothèque immobilière sur le terrain et les bâtiments.

10. Subventions reportées

	2023	2022
Subventions reportées	749 281 \$	504 223 \$
Amortissement cumulé - Subventions reportées	<u>153 682</u>	<u>119 699</u>
	<u>595 599 \$</u>	<u>384 524 \$</u>

11. Affectations internes

	2023	2022
Acquisition d'immobilisations (net de dispositions)	372 222 \$	208 044 \$
Dettes à long terme (net)	11 171	11 821
Subventions reportées	<u>(245 058)</u>	<u>(45 000)</u>
	<u>138 335 \$</u>	<u>174 865 \$</u>



LA BASE DE PLEIN-AIR AIR-EAU-BOIS INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

(non audité)

Page 15

	2023	2022
Annexe A		
Revenus d'opérations		
Camps de vacances	463 052 \$	97 703 \$
Classes nature et groupes	251 635	104 401
Location d'équipement	133 439	181 856
Location de stationnement	35 642	39 353
Location de chalets	38 537	75 904
Location de campings	37 041	54 476
Autres revenus	<u>2 075</u>	<u>15 018</u>
	<u>961 421 \$</u>	<u>568 711 \$</u>

Annexe B

Subventions

Ministère de l'Éducation	61 422 \$	56 033 \$
Ministère de la Famille	15 000	-
Emploi Québec	23 967	16 182
Gouvernement Fédéral - CUEC	-	2 010
Gouvernement Fédéral - SSUC	-	108 858
Gouvernement Fédéral - PEREC	-	19 535
Gouvernement Fédéral - Emploi Été Canada	12 154	24 834
Gouvernement Fédéral - SUCL	-	25 454
Loisir Sport Outaouais	33 360	9 000
Association canadienne des parcs et loisirs	-	19 458
Autres	<u>8 000</u>	<u>3 500</u>
	<u>153 903 \$</u>	<u>284 864 \$</u>

Annexe C

Autres revenus

Gain sur disposition d'immobilisation	827 \$	- \$
Revenus d'intérêts et ristourne	5 024	1 154
Autres	<u>2 354</u>	<u>-</u>
	<u>8 205 \$</u>	<u>1 154 \$</u>



	2023	2022
Annexe D		
Amortissement		
Amortissement des immobilisations corporelles	(130 104) \$	(97 818) \$
Amortissement des subventions reportées	<u>33 983</u>	<u>25 969</u>
	<u>(96 121) \$</u>	<u>(71 849) \$</u>

Ces états financiers furent adoptés à l'unanimité par le CA lors de l'AGA du 5 septembre 2023.

